



Adrien-Gamache	Jason Caron-Michaud	Guillaume-Vignal	ABSENT
André-Laurendeau	Olivier Bourreau	Hubert-Perron	ABSENT
Antoine-Brossard	ABSENT	Jacques-Ouellette	ABSENT
Armand-Racicot	Jean-François Caisse	Jacques-Rousseau	Ledoux Sopie Woumedi Guylaine Charron
Bel-Essor	Nicolas Brosseau Sybel Forget (s)	Joseph-De Sérigny	ABSENT
Bourgeois-Champagnat	Sheila Ellien	Lajeunesse	Étienne Patenaude
Carillon	ABSENT	Laurent-Benoît	Claudia Lafrance
Charles-Bruneau	ABSENT	Lionel-Groulx	ABSENT
Charles-LeMoyne	Geneviève Désilets	Marcelle-Gauvreau	ABSENT
Christ-Roi	Nicola Grenon	Marie-Victorin (Brossard)	Céline Morelon
Du Curé-Lequin	ABSENT	Marie-Victorin (Longueuil)	ABSENT
D'Iberville	Marie-Christelle Dufour	Maurice-L.-Duplessis	ABSENT
De La Mosaïque	ABSENT	Mgr.A.-M.-Parent	ABSENT
De la Rose-des-Vents	Angélique Paquette	Monseigneur-Forget	Francis Rodrigue
De Maricourt	Élise Martinez	Paul-Chagnon	Martin Ménard
De Normandie	Simon Morin	Paul-De Maricourt	Sheila Ellien (s)
Des Mille-Fleurs	ABSENT	Pierre-D'Iberville	ABSENT
Des Petits Explorateurs	ABSENT	Pierre-Laporte	Soizic Blanchard
Des Quatre-Saisons	Corine Lahaie	Préville	ABSENT
Des Saints-Anges	ABSENT	Rabeau	Ann-Marie Ryan
Du Jardin-Bienville	Yannick Duchesne	Sainte-Claire (Brossard)	Sorel Lorence Kanhem
Du Tournesol	ABSENT	Sainte-Claire (Longueuil)	Thierry Larrivée
Él de Greenfield Park	Hélène Garon	Saint-Jean-Baptiste	AUCUN
Él du Vieux-Longueuil	François X. Kemtchuain Tague	Saint-Joseph	ABSENT
Él Lucille-Teasdale	Hélène Garon	Saint-Jude	AUCUN
École Mille-Sports	Claudel Picard-Roy	Saint-Laurent	Olivier Coulombe
Éc. rég. du Vent-Nouv.	ABSENT	Saint-Romain	Isabelle Giannaralli
Éc. sec. de l'Agora	Gurty Simard	Samuel-De Champlain	Normand Dubreuil
École sec. Saint-Edmond	AUCUN	Tourterelle	Gurty Simard
École spec.des Remparts	AUCUN	Personnel	
Félix-Leclerc	ABSENT	Secrétaire administrative	Geneviève Brochu
Gaétan-Boucher	Maxime Bleau	Autres participants	
Gentilly	ABSENT	Directeur général adjoint	Hugo Clermont
George-Étienne-Cartier	Noémi Savoie	Représentant CCSEHDAA	Guylaine Charron
Georges-P. Vanier	Sylvain Pouliot		
Gérard-Filion	Ida Francoeur Guylaine Charron (s)		



Comité de parents de la Commission scolaire Marie-Victorin

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE/CONSTATATION DU QUORUM

L'ouverture de la rencontre se fait à 19 h 20 et le quorum est constaté.

L'exécutif a choisi de présenter une citation de l'artiste Vincent van Gogh : « L'excellence ne résulte pas d'une impulsion isolée, mais d'une succession de petits éléments qui sont réunis. »

2. PAROLE À LA PRÉSIDENTE/MOT DE BIENVENUE

Le président M. Nicola Grenon débute la rencontre en souhaitant une bonne année 2020 aux représentants.

On invite les représentants à venir se procurer une nouvelle épinglette à l'effigie du comité de parents lors de la pause.

Deux résolutions doivent être adoptées en rencontre ce soir, une pour le PTRDI 2020-2021, 2021-2022, 2022-2023 et une pour les calendriers scolaires 2020-2021.

Une discussion concernant la sécurité aux abords des écoles se tiendra en plénière ce soir afin de permettre au comité de parents de se positionner.

Une présentation de la direction générale de la CSMV sur les services de garde reste à venir lors d'une prochaine rencontre.

Nous effectuerons un retour sur le souper des représentants. On demande aux porteurs de dossiers d'être prêts, un petit moment leur sera octroyé.

Le président rappelle aux représentants l'ouverture des appels de candidatures pour les Prix reconnaissance du CP et de la FCPQ. Les inscriptions peuvent se faire jusqu'au 18 mars. Chaque CÉ peut recommander un bénévole, l'exécutif constate très peu de réponse de la part des membres, alors c'est le temps d'y penser.

Il est paru dans les médias que le MEES effectuera une consultation publique électronique et des appels de mémoires sur le cours Éthique et culture religieuse (ECR). On transmettra le lien en suivi de rencontre. Le président aimerait prendre quelques minutes plus tard en rencontre pour consulter les représentants sur leur intérêt à se prononcer sur la question en tant que CP.

La deuxième représentation de la pièce *Je courais, je courais, je courais...*, que la troupe Parminou a développée en collaboration avec la FCPQ, sera donnée le 21 février à l'école secondaire Antoine-Brossard. La pièce porte sur la détresse parentale. Les participants auront également la chance de rencontrer différents organismes offrant du support de toute sorte aux familles lors de cette soirée.

Finalement, le comité culturel de la CSMV s'est réuni dernièrement. Il a été principalement discuté de la nouvelle forme à prendre pour donner un renouveau à l'approche culturelle de la CSMV, afin de mieux représenter son grand bassin culturel. La CSMV veut faire de la place à tous les apports possibles. Notre représentante fera un rapport à la prochaine rencontre du CP.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Résolution N° CP-20200113-01

Il est proposé par M. Olivier Bourreau, appuyé par M. Maxime Bleau, d'adopter l'ordre du jour avec les modifications suivantes :

- Ajout du point 12. Cours ECR;
- Décalage des points suivants.

Adoptée à l'unanimité

4. PAROLE À LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA CSMV

Le directeur adjoint de la CSMV, M. Hugo Clermont consacrer son temps de parole pour répondre aux diverses questions reçues préalablement.

5. PAROLE AUX REPRÉSENTANTS (QUESTIONS POUR LA DIRECTION GÉNÉRALE)

Budget M

Cette catégorie budgétaire représente les fonds à destination spéciale. Les sommes d'argent versées dans cette catégorie proviennent de subventions, campagnes de financement, de dons ou autres contributions bénévoles et visent à soutenir les activités de l'école. Cette catégorie est créée pour l'école par la commission scolaire et les sommes doivent être affectées à l'école. Les dépôts ou retraits doivent être approuvés par le CÉ et il devrait préalablement et idéalement y avoir une intention de dépense avant la création d'un tel compte. C'est au CÉ de modifier le rôle de ces comptes. Finalement, l'argent accumulé dans ces comptes est reporté à chaque année. Les représentants se demandent comment les CÉ peuvent assurer le suivi quand les sommes amassées datent de plusieurs années. On peut modifier la dénomination du compte, et ainsi lui donner un titre spécifique. Il est de bonne pratique de vérifier une fois par année les comptes M et le président de CÉ devrait s'assurer de faire le lien d'une année à l'autre.

Les postes M doivent être présentés dans le budget initial et révisé. On fait remarquer à M. Clermont que les postes M ne se retrouvent pas dans le canevas utilisé par les directions pour présenter les budgets aux CÉ. Il en prend note pour l'y faire ajouter.

Pneus d'hiver

Les berlines sont assujetties à la même réglementation que les automobilistes et doivent être chaussées de pneus d'hiver entre 1^{er} décembre et le 15 mars.

Pour les autobus, c'est au propriétaire de s'assurer que les roues aient une traction suffisante du 15 octobre au 1^{er} mai. Le contrat actuel n'incluait pas cette période.

Cahiers d'activités et manuels scolaires

Certains parents observent qu'il est difficile de faire le suivi de l'évolution de l'apprentissage des enfants sans pouvoir faire un suivi au travers des livres et des manuels de ce dernier. Les représentants veulent savoir si la CSMV approuve les choix de manuels et cahiers d'activités et comment elle pourrait en faciliter l'accès aux parents.

La LIP prévoit que ce soit les équipes-école qui choisissent les manuels. C'est donc sur la proposition des enseignants que les directions approuvent le matériel didactique et les manuels. Toutefois, le MEES fait un exercice d'évaluation des manuels afin de s'assurer qu'ils répondent aux exigences. Et pour des contraintes budgétaires, les écoles doivent se doter d'une politique indirectement pour les cahiers qui seront facturés aux parents.

Pour la question concernant l'accès à ces documents, il y a deux cas de figure : 1-Les manuels sont financés par le MEES et l'élève pourrait l'apporter à la maison; 2-L'école tient une collection de manuels partagés entre différents groupes et il est donc plus difficile de l'apporter à la maison. Malheureusement, le budget ministériel ne permet pas d'en acheter deux copies par élèves. Et l'achat à la bibliothèque demeure à la discrétion de la direction d'école.

Les représentants interpellent le DGA sur un travail de sensibilisation qui devrait être effectué dans les écoles afin de mieux outiller les parents, notamment pour les familles nouveaux-arrivants. M. Clermont prend en compte cette demande. Une représentante mentionne les outils disponibles sur le site d'[Alloprof Parents](#).

Transport scolaire

Les parents d'une vingtaine d'élèves de l'école secondaire Jacques-Rousseau ont dû trouver un moyen de transport alternatif à l'autobus scolaire de leur enfant avec moins de 24 heures de préavis. D'après le courriel envoyé par la CSMV, l'autobus du circuit 244 n'a pas voyagé les élèves comme prévu mardi dernier par manque d'effectif. Effectivement, la semaine dernière, 20 autobus n'avaient pas de chauffeurs. La CSMV se donne un plan de match et fait pression sur le transporteur. Les représentants demandent s'il y aurait moyen d'améliorer la communication lorsque de telles situations se présentent. La GRICS implante plusieurs nouveaux modules dans Mozaïk pour répondre à ces besoins, mais ce n'est pas encore effectif.

Un représentant demande si le manque d'effectifs aurait un lien avec un renouvellement de convention collective. Il demande également s'il serait possible d'inclure une clause de pénalité, dans les contrats futurs, si les contracteurs ne remplissent pas leur mandat qui est celui de transporter des enfants. M. Clermont n'a pas les réponses et prend note des commentaires.

Les représentants sont invités à transmettre leurs questions et commentaires au comité de transport qui se réunit demain soir.

Le représentant de l'école Saint-Laurent se questionne à propos de la nouvelle méthode d'avertissement pour les absences. Effectivement, lorsque les absences d'élèves ne sont pas motivées par leurs parents, un courriel automatisé est envoyé, selon une programmation propre à chaque école. L'école n'appelle donc plus systématiquement à la maison pour connaître la raison de l'absence. M. Clermont confirme que chaque école a sa propre procédure. Le représentant de l'école Lajeunesse soulève qu'un enseignant ne prend pas ses présences électroniquement. M. Clermont l'invite à consulter la direction.

La représentante des écoles internationales Greenfield Park et Lucille-Teasdale mentionne sa satisfaction du [portail-parents Mozaïk](#), dans la mesure où les écoles l'utilisent. Elle se demande si la CSMV pourrait bâtir un outil commun à toutes les écoles. La situation de désuétude des outils informatiques amène effectivement les milieux à se diriger sur d'autres plateformes, comme ClassDojo. L'implantation d'un tel module unifié, découlant d'un projet ministériel, est en cours. L'implantation complète devrait se faire d'ici deux ans.

6. PROCÈS-VERBAL DE LA RENCONTRE DU 9 DÉCEMBRE 2019

6.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

Résolution No CP-20200113-02

Il est proposé par M^{me} Ida Francoeur et appuyé par M^{me} Céline Morelon d'adopter le procès-verbal du 9 décembre 2019 tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

6.2 SUIVIS DES PROCÈS-VERBAUX

Suite à la démission de M^{me} Patricia Charest, M^{me} Reine Bombo a accepté de prendre le relais pour le poste de représentante n° 2 à la FCPQ.

M. François Xavier Kemtchuain Tague demeure secrétaire de l'exécutif et nous en sommes bien heureux.

7. PTRDI 2020-2021, 2021-2022, 2022-2023

Résolution N° CP-20200113-03

CONSIDÉRANT que le comité de parents, selon l'article 193.2 de la Loi sur l'instruction publique, doit être consulté à chaque année sur le plan triennal de répartition et de destination des immeubles de la commission scolaire, la liste des écoles et des centres de formation professionnelle et

d'éducation des adultes, ainsi que les actes d'établissement et ce, conformément à l'article 39 de cette même loi;

CONSIDÉRANT la présentation effectuée par le Service de l'organisation et du transport scolaire de la Commission scolaire Marie-Victorin lors du comité de parents du 11 novembre 2019;

IL EST PROPOSÉ PAR M. JEAN-FRANÇOIS CAISSE ET APPUYÉ PAR M^{ME} GUYLAINE CHARRON QUE LE COMITÉ DE PARENTS DE LA CSMV :

RECOMMANDE au Conseil des commissaires l'adoption du plan triennal de répartition et de destination des immeubles de la Commission scolaire Marie-Victorin pour les années 2020-2021, 2021-2022 et 2022-2023 et la liste des écoles et des centres de formation professionnelle et d'éducation des adultes ainsi que les actes d'établissement tels que présentés.

Adoptée à l'unanimité

8. CALENDRIERS SCOLAIRES 2020-2021

Résolution N° CP-20200113-04

CONSIDÉRANT l'article 193, 7^e alinéa de la Loi sur l'instruction publique.

CONSIDÉRANT la présentation faite par le Service de l'organisation et du transport scolaire de la Commission scolaire Marie-Victorin des projets de calendrier scolaire 2020-2021 du préscolaire, primaire et secondaire, du secondaire spécial le Bac de l'école secondaire Gérard-Filion et du CFER de l'école Jacques-Ouellette lors du comité de parents du 11 novembre 2019;

CONSIDÉRANT la résolution N° CP20190114-03 adoptée à l'unanimité dans laquelle le comité de parents a déjà exprimé sa préférence pour que la journée pédagogique traditionnellement prévue à la fin du mois d'octobre soit déplacée le 1^{er} novembre si le 1^{er} novembre est un jour de semaine et compte tenu de la préférence souvent également exprimée à ce sujet par les enseignants;

CONSIDÉRANT cette même résolution dans laquelle le CP a exprimé le souhait que la semaine de relâche de l'hiver soit toujours positionnée afin d'éviter une superposition à celle de la CSDM et

CONSIDÉRANT la résolution N° CP1801-2016-03 adoptée à la majorité dans laquelle le comité de parents a déjà statué préférer que la période de congé à Noël débute toujours un lundi pour se terminer un vendredi;

IL EST RÉSOLU PAR LE COMITÉ DE PARENTS, SUR PROPOSITION DE M. THIERRY LARRIVÉE ET APPUYÉ PAR M^{ME} HÉLÈNE GARON DE RECOMMANDER CE QUI SUIT :

QUE le conseil des commissaires de la CSMV adopte les projets de calendriers scolaires en déplaçant le congé de Noël.

QUE la Commission scolaire Marie-Victorin, lors de la rédaction des projets de calendriers, s'assure systématiquement de ne pas faire coïncider la semaine de relâche avec celle de la Commission scolaire de Montréal (CSDM).

Adoptée à la majorité

Pour :30

Contre : 3

Abstention : 3

Un amendement pour conserver les semaines de Noël telles que présentées est proposé par M^{me} Geneviève Désilets et appuyé par M^{me} Ida Francoeur. Le vote est demandé M. Jean-François Caisse.

Amendement rejeté

Pour : 5

Contre : 22

Abstention : 6

Un amendement pour ajouter *QUE la Commission scolaire Marie-Victorin, lors de la rédaction des projets de calendriers, s'assure systématiquement de ne pas faire coïncider la semaine de relâche avec celle de la Commission scolaire de Montréal (CSDM)* à la résolution est proposé par M^{me} Ida Francoeur et appuyé par M. Olivier Bourreau.

Amendement adopté à la majorité

Pour : 25

Contre : 1

Abstention : 4

9. VALORISATION DES ENSEIGNANTS

Résolution No CP-20200113-05

CONSIDÉRANT la part fondamentale qu'occupent les enseignants dans l'accès à une éducation de qualité pour nos enfants, ce que nous désirons reconnaître et faire reconnaître à sa juste valeur;

CONSIDÉRANT l'absence décriée par l'ensemble des intervenants du milieu de l'éducation d'éléments valorisant adéquatement ou reconnaissant cette valeur de la profession enseignante dans le projet de loi 40 présenté par le Gouvernement du Québec;

CONSIDÉRANT que, de notre jugement, la profession enseignante devrait être davantage reconnue et valorisée par notre société;

CONSIDÉRANT que le Comité de parents de la Commission scolaire Marie-Victorin tient à souligner et à mettre de l'avant notre soutien au corps enseignant en ce sens;

IL EST RÉSOLU PAR LE COMITÉ DE PARENTS, SUR PROPOSITION DE M. SYLVAIN POULIOT ET APPUYÉ PAR M. NORMAND DUBREUIL,

QUE le Comité de parents de la CSMV reconnaît l'importance de la valorisation de la profession enseignante;

QUE le Comité de parents de la CSMV demande au Gouvernement du Québec d'entreprendre des démarches afin de valoriser clairement cette profession dans son discours et ses lois;

QUE le Comité de parents de la CSMV recommande que le Gouvernement du Québec mette tout en œuvre pour fournir aux enseignants l'ensemble des ressources nécessaires afin qu'ils soient outillés au mieux pour accomplir leur mandat auprès de nos enfants;

QUE l'exécutif du comité de parents de la CSMV se serve de cette résolution dans le cadre des consultations sur le projet de loi 40 et en informe le conseil des commissaires.

Rejeté à l'unanimité

Il est proposé par M^{me} Corine Lahaie et appuyé par Mme Ida Francoeur de déposer la résolution pour étude ultérieure.

Adopté à l'unanimité

Après discussion, les représentants demandent le dépôt de cette résolution. L'exécutif retravaillera donc la résolution et demande à M^{mes} Isabelle Giannaralli, Céline Morelon et Geneviève Désilets d'envoyer leurs commentaires par courriel.

10. RETOUR SUR LE SOUPER DES REPRÉSENTANTS (2^E PARTIE)

Le point est reporté à la prochaine rencontre.

11. SÉCURITÉ ENTOURANT LES ÉCOLES

L'exécutif a reçu plusieurs commentaires sur la sécurité entourant les écoles. Il a donc été planifié de tenir une courte plénière sur le sujet afin d'orienter les actions à venir du comité de parents. Les représentants sont invités à remplir un questionnaire. Le président présente les questions :

«...»

- 1) En tant que représentant, en discutant avec d'autres parents ou lors des CÉ, avez-vous eu l'occasion d'entendre parler, depuis le début de l'année scolaire 2019-2020, de :
 - a) D'une insécurité vécue aux abords de l'école en général, peu importe la raison?
Fréquence : non, oui, une fois, oui, à chaque mois, oui, à chaque semaine
Commentaires : _____
 - b) D'une insécurité vécue par les parents quant à l'accès au transport par autobus? (Avez-vous eu vent, dans votre école, d'insatisfaction quant à la sécurité du parcours à pied pour l'enfant ou pour l'emplacement de l'arrêt prévu)
Fréquence : non, oui, une fois, oui, à chaque mois, oui, à chaque semaine
Commentaires : _____
 - c) D'une insatisfaction quant au nombre ou à la disposition des traverses d'écolier?
Fréquence : non, oui, une fois, oui, à chaque mois, oui, à chaque semaine
Commentaires : _____
 - d) D'une insatisfaction quant au nombre, à l'horaire ou à la qualification des brigadiers scolaires?
Fréquence : non, oui, une fois, oui, à chaque mois, oui, à chaque semaine
Commentaires : _____
- 2) Lors du dernier CP, certains représentants ont mentionné l'idée de la nécessité d'un point de chute central pour les problématiques de sécurité autour des écoles. On nous a proposé le numéro de téléphone du service de transports : qu'en pensez-vous?
- 3) Il a été proposé qu'un service de la CS serve à consolider les plaintes (les réunir et les structurer), alors que d'autres parents suggéraient qu'il était important que les parents agissent par eux-mêmes en tant que citoyens auprès de la ville. Qu'en pensez-vous?
- 4) On nous a fait remarquer que la partie administrative de la CS suivait ses mandats quant à la gestion de la sécurité et du transport. Serait-il pertinent selon vous d'inviter l'aspect politique de la CS (les commissaires) à se positionner sur le sujet? Si oui, à quelles fins? (On a par exemple mentionné l'idée de demander des lois au gouvernement du Québec, mais cela pourrait être au niveau municipal, etc.)

5) Seriez-vous d'accord et/ou intéressés à ce que le CP vérifie avec la CS l'opportunité d'inviter un ou des services de police (éventuellement en association avec la CS présente) lors d'un CP afin de faire une présentation et/ou répondre aux questions/opinions/etc. Est-ce que ce projet devrait être poursuivi par l'exécutif?

oui, non, pas d'opinion sur le sujet

6) Seriez-vous d'accord et/ou intéressés à ce que le CP prenne contact et vérifie avec la CS l'opportunité d'inviter « Nature action », ce groupe qui organise la sécurité autour des écoles sous mandat de la commission scolaire pour une éventuelle présentation des options offertes et/ou en collaboration avec la CS... [Voir document produit par eux dans les bons coups sur le partage]

oui, non, pas d'opinion sur le sujet

... »

La compilation des réponses sera faite vers le 28 janvier 2020.

12. ECR

Le ministère de l'Éducation tiendra une consultation publique à propos de l'actuel programme d'études Éthique et culture religieuse (ECR), obligatoire de la première année du primaire à la cinquième année du secondaire, à l'exception de la troisième année du secondaire. Le MEES souhaite effectivement en réviser le contenu avec de nouveaux thèmes, afin d'en retirer les notions de culture religieuse. Le [questionnaire](#) sera accessible jusqu'au 21 février 2020. Plusieurs comités de parents, dont celui de la CSDM, se sont déjà prononcés sur le sujet. L'exécutif souhaiterait donc lui aussi recueillir l'avis des représentants avant de se prononcer, un court sondage sera joint dans le courriel de suivi de rencontre.

D'autre part, la FCPQ effectue elle aussi une consultation à ce propos, qui se termine le 8 février. La déléguée du CP de la CSMV, Mme Ida Francoeur, désire vraiment avoir l'avis des représentants, et rappelle l'importance de répondre au [sondage maison](#).

13. SOUS-COMITÉS DE TRAVAIL DU COMITÉ DE PARENTS

13.1 COMMUNICATION

Le sous-comité se fixera une première date de rencontre au courant du mois.

13.2 GOUVERNANCE SCOLAIRE

Les activités de ce sous-comité sont suspendues pour le moment.

13.3 ÉCOLES SANS CÉ/REPRÉSENTANTS

Une rencontre sur le sujet est prévue par le comité de gouvernance du conseil des commissaires (CC).

13.4 CALENDRIER ET HORAIRE SCOLAIRES

Les membres de ce sous-comité finalisent les propositions afin de les présenter aux représentants et les faire parvenir au CC. M^{me} Francoeur souligne qu'il n'y aurait que des propositions.

13.5 CYBERDÉPENDANCE ET CYBERINTIMIDATION

Une rencontre est prévue d'ici la fin du mois de janvier.

14. PROGRAMME DE FORMATIONS

Voici les formations par Webinaire offertes prochainement par la FCPQ :

Le projet éducatif : un suivi essentiel à assurer!, les mardi et mercredi 21 et 22 janvier;

Anxiété au primaire et au secondaire : comprendre pour mieux intervenir auprès de mon enfant, le mercredi 12 février;

La facture-école : ce qu'il faut savoir pour que le compte soit bon!, les mardi et mercredi 18 et 19 février.

Formulaire d'inscription: <https://forms.gle/11vepSstDRRRQgG4A>.

15. CENTRE DOCUMENTAIRE DU COMITÉ DE PARENTS

L'exécutif est en processus d'achat de 5 livres. Ceux-ci seront présentés au prochain CP.

16. PAROLES

16.1 AUX REPRÉSENTANTS DE LA FCPQ

La prochaine rencontre se tient le vendredi 7 et samedi 8 février 2020. Si des représentants sont intéressés à participer au 42^e Congrès de la FCPQ des 29 et 30 mai, y penser maintenant pour réserver à temps. Mme Francoeur avait d'ailleurs proposé de louer une auberge pour réduire les frais et peut-être permettre d'amener les enfants, où les plus vieux pourraient garder les plus jeunes pendant les activités des parents. Le trésorier M. Olivier Bourreau rappelle que le CP assume une grosse partie de la dépense en passant par le transport et une partie de l'hébergement.

La [programmation](#) est disponible sur le site de la FCPQ.

16.2 AUX COMMISSAIRES ISSUS DU COMITÉ DE PARENTS

M^{me} Sheila Ellien résume les sujets traités lors du dernier conseil des commissaires, touchant les parents :

- Octroi de contrat pour faire un emprunt à la charge pour entamer la construction d'une école dans le secteur Sacré-Cœur;
- Location d'un super entrepôt.

Avec tous les octrois de contrat, la CS a remarqué que les prix avaient doublés en moins d'un an. Le MEES est au courant et revoit les budgets à la hausse.

16.3 AUX REPRÉSENTANTS DU CCSEHDAA

Le représentant est absent.

16.4 Au représentant du comité sur le transport

La première rencontre a lieu demain!

16.5 Au trésorier

M. Bourreau n'a rien de spécifique à présenter.

16.6 Au secrétaire

M. Kemtchuain Tague souhaite que les représentants rapporter ce qui se passe dans les CÉ à l'exécutif.

16.7 AUX REPRÉSENTANTS

La représentante M^{me} Hélène Garon demande aux représentants s'ils ont encore des micro-ondes à leur service de garde. Le président rappelle que le retrait des micro-ondes n'est pas du pouvoir du CÉ. Par contre, il est simple d'arriver avec une proposition de contournement.

Une représentante questionne les autres représentants sur la mesure 15186, Sorties scolaires en milieu culturel. Les membres du personnel ont émis une problématique de faire deux sorties à l'extérieur de l'école. Effectivement, les écoles secondaires pourraient n'accommoder qu'une seule sortie. D'autres écoles vivent cette situation? Plutôt que de faire sortir les élèves deux fois, ils sortiraient une fois et feraient les activités à l'école.

16.8 AU PUBLIC

Il n'y a pas de public.

17. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Sur épuisement de l'ordre du jour, la séance est levée à 22 h 15.

*Ce procès-verbal a été rédigé par Geneviève Brochu,
secrétaire administrative du comité de parents de la CSMV*

Nicola Grenon
Président

François Xavier Kemtchuain Taghe
Secrétaire